Envoyé en préfecture le 09/05/2026
Reçu en préfecture le 09/05/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260509-05_26_075-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 06/05/2026

Date de la convocation
30/04/2026

L' an 2026, le 6 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
30/04/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

Nombre de membres

En exercice :	19
Présents :	18
Votants :	19

Absent(s) ayant donné procuration : Mme PERON Carinne à Mme AMIOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 05-26-075

Objet : DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE (ERSR)

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose qu'il convient de désigner un délégué élu référent sécurité routière (ERSR) au sein du Conseil municipal. Ce délégué est le relai entre la coordination Sécurité Routière de la préfecture et la commune. Cette coopération permet la mise en place de différentes actions : « Voir et être vu », « opération SAM », prêt de piste vélos pour les scolaires, etc.
Elle propose de désigner un délégué ERSR titulaire et un suppléant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne M. Éric LE COZ délégué ERSR titulaire ;
- Désigne Mme Carinne PERON déléguée ERSR suppléante.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON * 56 (Morbihan) *